

L'action de Nexem en faveur de l'attractivité des métiers du social et du médico-social

17 mars 2021



Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Madame la Directrice générale, Monsieur le Directeur général,

Chers adhérents,

Comme vous le savez, la question de l'attractivité du secteur et de ses métiers est une question qui mobilise Nexem depuis plusieurs années ; **peu visible, non reconnu et pourtant à forte valeur ajoutée sociétale, notre secteur est l'oublié des pouvoirs publics**. Alors que nos associations et fondations jouent un rôle primordial dans la gestion de la crise et dans ses conséquences à venir, il a fallu se battre pour qu'elles soient identifiées comme acteur de santé. Nexem a ainsi dû exercer une forte pression auprès du gouvernement pour faire partie du processus de concertation engagé pour

réfléchir à l'avenir du système de santé, processus rapidement dénommé « le Ségur de la Santé ». Il a fallu être vigilant pour faire accepter la notion de santé au sens large, c'est-à-dire comme l'OMS la définit au sens de « bien-être », tout comme il a fallu tout au long du processus s'imposer pour faire entendre la voix de nos adhérents et du secteur et faire valoir leurs besoins et leurs attentes.

Si la participation de Nexem au Ségur peut et doit être considérée comme un succès, elle n'est pas une fin en soi. **Après chaque victoire surgit un nouveau défi, la consolidation de ce qui a été obtenu n'en étant pas le moindre** : Nexem a approuvé les discours ministériels suivant la concertation, notant avec satisfaction l'apparition du secteur social et médico-social dans les prises de parole, pour aussitôt constater avec colère que les suites ne concrétisaient guère les intentions initiales.

La revalorisation des professionnels de santé, mesure phare portée à juste titre par le gouvernement, ne visait dans un premier temps qu'une minorité de métiers du soin ; seule une intervention massive des représentants employeur du social et du médico-social a permis un premier dépassement du périmètre envisagé pour englober le secteur des personnes âgées. Le décroisement limité de cette revalorisation remettait en cause la pertinence de la démarche et s'opposait au sens et au contenu de la motion votée à la quasi-unanimité de notre AG, interrogeant l'appréhension globale de la santé et créant des problèmes insolubles sur le terrain : départs de professionnels, recrutements devenus impossibles, sentiment de discrimination, etc.

C'est ensuite grâce à l'engagement de tous les représentants employeurs du non lucratif (Nexem mais aussi Fehap et Croix-Rouge) que le Premier ministre a accepté d'étendre cette revalorisation au secteur du handicap, laissant le soin à une mission confiée à Michel Laforcade, de faire des propositions de mise en œuvre.

Là encore, une initiative qui va dans le bon sens, mais qui, pour l'instant, n'englobe, toujours pas, l'ensemble des métiers du secteur.

Si Nexem et ses partenaires négocient en ce moment même avec les pouvoirs publics pour cette intégration du secteur du handicap au processus de revalorisation, notre organisation professionnelle ne perd pas de vue l'objectif global : une meilleure attractivité de tous les métiers du secteur. Il s'agit donc de

poursuivre le combat, tant au niveau national qu'au niveau local, pour enfin un engagement gouvernemental en faveur des secteurs pas encore concernés, notamment ceux de la protection de l'enfance, de la lutte contre les exclusions et de la protection juridique des majeurs.

La crise sanitaire que nous connaissons est le révélateur de ce combat pour une reconnaissance de notre secteur et de son apport pour une société plus solidaire et inclusive. Sans vous, sans les bénévoles qui s'engagent dans la vie associative, sans les professionnels qui accueillent et accompagnent chaque jour des centaines de milliers de personnes, plus de lien social, plus de « vivre ensemble », plus de solidarité. La revalorisation attendue est ainsi davantage qu'une réponse à la problématique de l'attractivité des métiers. Comme nous le soulignons dans notre livre blanc, c'est d'abord un enjeu de société ; c'est aussi une condition indépassable à la structuration du secteur autour d'un projet pour ses conventions collectives et la transformation de l'offre sociale et médico-sociale.

La reconnaissance et l'attractivité de nos métiers reconnus et attractifs est donc un enjeu majeur pour Nexem, et c'est à ce titre que notre organisation va poursuivre son action pour que progressivement tout notre secteur soit concerné par les revalorisations salariales.

Nous continuerons à vous informer régulièrement des actions entreprises par Nexem. Dans l'attente, je vous assure de mes sentiments dévoués.

Alain Raoul, président de Nexem

